

Ville d'**Ezanville**



Ezanville, le Jeudi 23 mars 2017

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Jeudi 30 Mars 2017 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 02 mars 2017.

AFFAIRES GENERALES

1- Commissions municipales – Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

FINANCES

- 2- Approbation du compte de gestion 2016 Commune
- 3- Approbation du compte de gestion 2016 Eau
- 4- Approbation du compte de gestion 2016 Assainissement
- 5- Approbation du compte Administratif 2016 Commune
- 6- Approbation du compte Administratif 2016 Eau
- 7- Approbation du compte Administratif 2016 Assainissement
- 8- Affectation des résultats 2016 du budget principal de la commune
- 9- Affectation des résultats 2016 du budget Eau
- 10- Affectation des résultats 2016 du budget Assainissement
- 11- Vote des taux d'imposition 2017
- 12- Subventions 2017 aux associations, coopératives scolaires et CCAS
- 13- Créances éteintes
- 14- Budget Primitif 2017 Commune
- 15- Budget Primitif 2017 Eau
- 16- Budget Primitif 2017 Assainissement
- 17- Demande de subvention parlementaire sénatoriale
- 18- Demande de subvention DSIL

URBANISME

- 19- Autorisation de principe de mise en œuvre de la procédure de transfert d'office des voies privées ouvertes à la circulation publique L.318-3 du Code de l'Urbanisme
- 20- Délibération rapportant la délibération 74/2016 relative à la rétrocession à titre gratuit de deux parcelles communales cadastrées AB117 et AB118 sises « La Justice » au profit de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE »
- 21- Rétrocession à titre gratuit de deux parcelles communales cadastrées AB117 et AB118 sises « La Justice » Autorisation de désaffectation et de déclassement Autorisation de rétrocession gratuite.

ACTIONS SOCIALES

- 22 Convention de partenariat entre la Ville d'Ezanville et ARPAVIE, nouveau gestionnaire de la résidence autonomie « Les Cèdres »
- 23 Tarif du repas pour la résidence autonomie « Les Cèdres »

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS

Maire d'Ezanville

Vice-Président de Plaine Vallée

L'Agglomération